

Fiche technique

Bâle, le 31 mai 2018

Helvetia Suisse, prévoyance professionnelle 2017

	2017	2016	Variation	
	(en mio CHF)		absolue	en %
Volume de primes	2564	2660,7	- 96,7	- 3,6
Recettes brutes	748,1	784,3	- 36,2	- 4,6
- Quote-part min.	615,3	652,2	- 36,9	- 5,7
Prestations aux assurés	681,1	713,4	- 32,3	- 4,5
- Quote-part min.	557,4	592,1	- 34,7	- 5,9
Résultat d'exploitation	67	70,9	- 3,9	- 5,5
- Quote-part min.	57,8	60,1	- 2,3	- 3,8
Charges d'exploitation	99,7	88,7	+ 11	+ 12,4
Par tête (en CHF, assurés actifs)	479	428	+ 51	+ 11,9
Versement quote-part min. (en %)	90,6	90,8		
Rémunération avoir suobl. (en %, pour assurances complètes)	0,75	1,00		
Nombre d'assurés	226 168	222 376	+ 3792	+ 1,7

Assurance complète

L'assurance complète offre en permanence une garantie intégrale des intérêts et du capital. Tout découvert ou contribution d'assainissement est exclu, de même que l'obligation d'effectuer des versements supplémentaires. La garantie est fournie par l'assurance ou le bailleur de fonds.

Résultat brut

Le résultat brut s'obtient par la différence entre les recettes brutes et les prestations directes affectées au processus d'épargne, au processus de risque et au processus de frais.

Quote-part minimum

Les dispositions relatives à la quote-part minimum (ou *legal quote*) régissent la répartition des revenus entre les preneurs d'assurances et les assureurs vie. Conformément aux dispositions en vigueur, au minimum 90% des recettes brutes (quote-part minimum) sont à affecter au profit des preneurs d'assurance. Outre les prestations directement affectées, la constitution et la dissolution de renforcement des réserves de même que les attributions au fonds d'excédents sont prises en compte.

Résultat d'exploitation

Au minimum 90% des recettes brutes sont affectées au profit des assurés. Le reste constitue le résultat d'exploitation (avant impôts) revenant à l'assurance.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent les frais d'acquisition, de traitement des prestations, de publicité et de gestion générale.

Cette fiche technique est disponible sur le site www.helvetia.ch/media.

Pour de plus amples informations, veuillez-vous adresser à:

Helvetia Assurances
Hansjörg Ryser
Corporate Communications & PR
St. Alban-Anlage 26
4002 Bâle

Téléphone: +41 58 280 50 33
Mobile: +41 79 318 21 38
media.relations@helvetia.ch
www.helvetia.ch

À propos du groupe Helvetia

Helvetia Holding SA
Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA
Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA

Le groupe Helvetia est né de la fusion de différentes compagnies d'assurances suisses et étrangères acquises au fil de ses 160 ans d'existence et est devenu un groupe d'assurances international prospère. Le groupe Helvetia compte actuellement des succursales en Suisse et, dans le domaine de marché Europe, en Allemagne, en Italie, en Autriche et en Espagne. Dans le domaine de marché Specialty Markets, il est présent en France et, à travers une sélection de pays, dans le monde entier. Enfin, le groupe Helvetia organise une partie de ses activités d'investissement et de financement par le biais de filiales et de sociétés de gestion de fonds au Luxembourg et à Jersey. Le groupe a son siège principal à Saint-Gall, en Suisse. Actif dans les domaines de l'assurance vie et non-vie, le groupe Helvetia offre de plus des couvertures sur mesure dans les Specialty Lines et en réassurance. Son activité vise en priorité la clientèle privée ainsi que les petites, moyennes et grandes entreprises. La compagnie emploie quelque 6 600 collaborateurs et fournit des prestations de service à plus de 5 millions de clients. Avec un volume d'affaires de CHF 8,64 milliards, Helvetia a réalisé au cours de l'exercice 2017 un résultat opérationnel de CHF 502.4 millions de francs. Les actions nominatives d'Helvetia Holding s'échangent à la Bourse suisse SIX Swiss Exchange sous le code HELN.

Exclusion de responsabilité

Le présent document a été rédigé par le groupe Helvetia et ne peut être copié, modifié, offert, vendu ou remis de toute autre façon à des tiers sans son consentement. La version en langue allemande du document fait foi. Les versions du document dans d'autres langues sont fournies uniquement à des fins d'information. Tous les efforts raisonnables ont été entrepris afin de garantir que les informations exposées sont exactes et que les opinions émises sont justes et raisonnables. Les informations ou statistiques tirées d'une source externe ne doivent pas être interprétées comme ayant été adoptées ou avalisées par le groupe Helvetia. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs et conseillers, ni aucune autre personne, ne peuvent être tenus responsables des pertes découlant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations. Les faits et informations se trouvant dans le présent document sont aussi actuels que possible, et peuvent être modifiés ultérieurement. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs, conseillers ou toute autre personne ne répondent de manière expresse ou tacite de l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document.

Le présent document peut contenir des projections ou d'autres déclarations prospectives en rapport avec le groupe Helvetia, qui par nature recèlent des incertitudes et des risques, tant généraux que particuliers; il est possible que des prédictions, prévisions, projections ou autres contenus implicites ou explicites dans les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Font partie de ces facteurs: (1) les changements des conditions économiques générales, en particulier sur les marchés sur lesquels nous opérons; (2) l'évolution des marchés financiers; (3) les fluctuations des taux d'intérêt; (4) les fluctuations des taux de change; (5) les modifications de lois et d'ordonnances, y compris les modifications de normes et pratiques comptables; (6) les risques associés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; (7) la fréquence, l'importance et l'évolution générale des sinistres assurés; (8) l'évolution de la mortalité et de la morbidité; (9) les taux de renouvellement et d'annulation des polices ainsi que la (10) réalisation d'économies d'échelle et d'effets de synergie. Dans ce contexte, nous vous signalons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de l'évaluation de déclarations prospectives, vous devriez examiner avec soin les facteurs précités ainsi que d'autres incertitudes. Toutes nos déclarations prospectives sont basées sur les informations dont disposait le groupe Helvetia à la date de leur publication, et le groupe Helvetia ne s'engage aucunement à les mettre à jour, sauf disposition impérative du droit en vigueur.